

#17
NOVEMBRE 2024

CONNECTÉ

L'INFO QUI DYNAMISE NOTRE TERRITOIRE



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Les territoires ruraux et la transition énergétique ne peuvent être les variables d'ajustement du budget de l'État 2025

sommaire

2·3

DOSSIER
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

4·5

DOSSIER
AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE

6·7

DOSSIER
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Dès le dépôt du projet de loi de finances 2025 (PLF25) l'ensemble des collectivités s'est insurgé face à l'injustice des mesures envisagées par l'Etat pour restaurer les déséquilibres structurels de son propre budget.

Aux mesures « explicites » des 5 milliards d'€ d'effort budgétaire pesant directement sur les finances locales, s'ajoutent aussi des réformes « implicites » qui vont toucher plus profondément nos territoires déjà les plus fragiles. C'est tout le « non-sens » du PLF25 qui vise, non seulement à contracter l'investissement public local ô combien structurant pour nos territoires, mais aussi à s'attaquer à l'aménagement du territoire et à la ruralité. Si l'investissement local est clairement menacé, la transition énergétique ne sera pas épargnée. On pense notamment à la fin annoncée du Fonds Vert de l'État qui a pourtant porté ses fruits avec notre action départementale commune Préfecture-SYADEN sur la rénovation de l'éclairage public comme illustré dans ce numéro. Mais la refonte du fonds de péréquation nationale dédié à l'électrification rurale (FACE) est sans doute la mesure la plus pénalisante du PLF25 pour nos territoires. Ce fonds, qui a largement fait ses preuves, permet au SYADEN d'injecter annuellement dans l'économie locale 12 M€ d'investissement sur le réseau d'électricité des communes rurales dites « non rentables ». Ce financement puise sa source à travers les recettes issues du tarif national d'utilisation de réseaux d'électricité, en incluant une solidarité entre recettes

des territoires urbains et ruraux. Efficace, équitable et logique vous penseriez... Bien évidemment comme tous les Gouvernements qui se sont succédés depuis sa mise en place en 1936 ! Sauf que le Gouvernement souhaite abandonner ce mécanisme à la faveur d'une augmentation très critiquée et désapprouvée par l'Assemblée nationale de la taxe sur la fourniture d'électricité pesant directement sur le consommateur... La réforme conduira à désolidariser l'urbain du rural, en accroissant les inégalités géographiques d'une « fracture électrique » territoriale dont l'impact touchera directement 408 de nos 433 communes audoises ! C'est d'autant plus paradoxal que la transition énergétique s'accompagne de nouvelles installations d'électricité renouvelables qui trouvent principalement leur place au cœur de nos zones rurales... Chers gouvernants, ne vous trompez pas de cible et de combat. Diminuer l'investissement local et désolidariser les territoires sont deux fausses bonnes idées court-termistes, portant atteinte à la transition énergétique, à l'aménagement rural de nos communes et à leurs populations qui vont encore sentir un certain « déclassé ». Le bon sens doit l'emporter sur toute autre considération.



Régis BANQUET
Président du Syaden

Fonds vert : un coup de pouce pour la rénovation de l'éclairage public

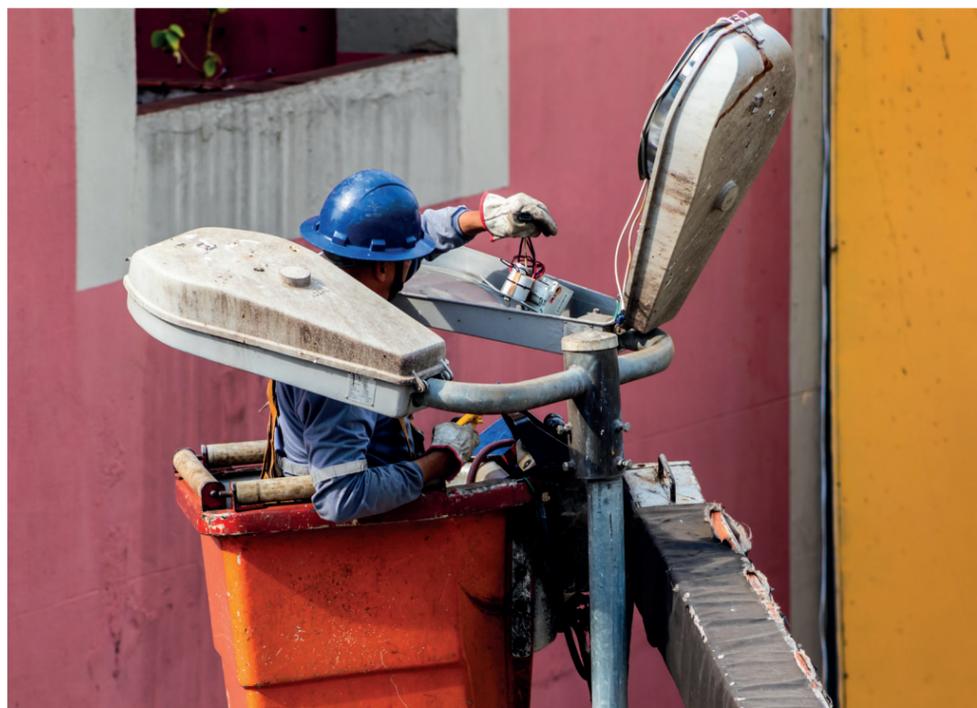
ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES, C'EST LA VOCATION DU FONDS VERT DE L'ÉTAT, UN DISPOSITIF ENTRÉ EN VIGUEUR EN JANVIER 2023. L'ENVELOPPE ALLOUÉE ÉTANT DESTINÉE À ACCOMPAGNER NOTAMMENT LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, UN SUJET POUR LEQUEL LE SYADEN, ACCOMPAGNE LES COMMUNES DEPUIS SA CRÉATION EN 2011.

Pour la rénovation de leur éclairage public, les communes audoises peuvent bénéficier du soutien financier du SYADEN à hauteur de 60% pour celles rurales, un peu moins pour celles urbaines, le syndicat les accompagnant également avec du conseil technique. L'attribution d'une subvention est toutefois conditionnée au passage en LED obligatoire avec des puissances réduites. « Nous souhaitons que le gain énergétique dépasse les 60%. On passe, à titre d'exemple, de 100 à 20 watts tout en gardant le même taux de lumière », souligne Pascal Mosti, directeur des Territoires au SYADEN. « La technologie LED et les drivers, ces systèmes incorporés à la LED permettent de piloter l'éclairage et de baisser la puissance de l'éclairage, automatiquement, de 75% à partir d'un certain créneau horaire, généralement de minuit à 5 heures ».

« Depuis 14 ans, le SYADEN consacre, chaque année, 1,2 M€ de soutien à la performance de l'éclairage public ».

1,2 MILLION D'EUROS PAR AN INVESTI PAR LE SYADEN

Depuis quatorze ans, le SYADEN a, pour sa part, subventionné les communes chaque année, à hauteur de 1,2 millions d'euros soit environ 3 M€ d'investissement annuel pour 130 dossiers, contribuant largement à la rénovation du parc de l'éclairage public audois. Une aide qui n'est pas neutre pour les communes qui voient ainsi réduite leur facture d'énergie. En 2023, l'État a décidé d'apporter sa contribution avec le fameux fonds vert



assorti d'une enveloppe qui a permis d'aider 48 communes supplémentaires pour un montant 1,2 million de travaux, SYADEN et État les ont accompagnées à hauteur de 35% chacun. À Montréal, par exemple, plus d'une dizaine de luminaires ont pu être rénovés pour un montant de 31 000 €, ce qui a permis à la commune, pour ce tronçon, de réaliser

une économie d'énergie de 68%, ce qui engendre, de fait, une économie financière. En 2024, avec l'aide de l'État et un million d'euros supplémentaire, ce sont 24 communes supplémentaires qui ont été accompagnées. La question de la pérennité de ce dispositif écologiquement vertueux se pose à l'aune des débats difficiles sur le budget 2025.



Bernard BREIL,
maire de Montréal d'Aude

VOTRE COMMUNE A BÉNÉFICIÉ DU FONDS VERT POUR SON ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Montréal d'Aude est une commune de 2251 habitants, la seconde en superficie après Narbonne avec une fort belle histoire liée au Catharisme, à Saint-Dominique, les chemins de Saint-Jacques de Compostelle et

un magnifique patrimoine dont la collégiale qui date du XIII^e, XIV^e siècle et qui nous coûte très cher. Nous venons d'y investir 2 millions d'euros avec, heureusement des aides Département, Région, État, 1,6 millions de plus sont à venir. Les aides sont de plus en plus difficiles à obtenir et il faut se battre parce que sans subventions, une petite commune ne peut pas vivre et les entreprises du territoire ne peuvent pas travailler. Grâce au SYADEN et à l'État, qui nous ont subventionnés à hauteur de 35 % chacun et que je remercie, nous avons pu rénover

une partie de l'éclairage public de la traversée du village, un projet qui date d'une trentaine d'années. La rénovation s'est faite en trois tranches : 2020, 2021 et 2023. Le SYADEN nous a accompagnés sur les deux premières, le fonds vert est venu, avec le SYADEN sur la troisième avec l'avantage que là, on n'avance pas l'argent.

EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX ?

Nous avons des luminaires de 150 watts sodium qui consommaient énormément ; nous sommes passés en LED. Le coût de cette tranche

s'est élevée à près de 40 000 € pour une douzaine de candélabres. Nous en avons profité pour éteindre l'éclairage de nuit entre 1 heure et 6 heures. Il faut savoir que nous avons, dans notre village, plus de 500 points lumineux. Chaque année, on en remplace une partie pour réaliser des économies d'énergie, ce qui nous coûte, à chaque fois, de 30 à 40 000 €. C'est énorme mais on ne change pas que les ampoules, il y a aussi des travaux de génie civil, de changement de mat, de potence, de câblages, massifs, lampes... Cela varie en fonction du chantier.



Bornes de recharge pour véhicules électriques : la montée en puissance

AU-DELÀ DE SES PROPRES INVESTISSEMENTS QUI SE DENSIFIENT, LE SYADEN VIENT DE FAIRE APPEL À UN ACTEUR PRIVÉ POUR RENFORCER ET ÉTENDRE LE PARC DE POINTS DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES OUVERTS AU PUBLIC DANS LE DÉPARTEMENT ET POUR QUE, QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ L'ON SE TROUVE DANS L'AUDE, ON SOIT À MOINS DE 15 MINUTES D'UNE BORNE DE RECHARGE. EASY CHARGE, FILIALE DU GROUPE VINCI A PROPOSÉ UN PLAN DE DÉPLOIEMENT DE 284 POINTS DE CHARGE EN 2 ANS DONT 30% EN TERRITOIRE RURAL. À NOTER QUE L'AUDE COMPTE ACTUELLEMENT 157 BORNES, SOIT 572 POINTS DE RECHARGE.

Le SYADEN fait partie de REVEO, un réseau public de bornes de recharge au niveau de l'Occitanie qui fédère dix syndicats d'énergie et les deux métropoles que sont Toulouse et Montpellier. Le SYADEN est le coordonnateur de ce groupement de commandes. REVEO c'est plus d'un million de bornes, soit environ 2 175 points de charge sur le territoire de la Région avec 5 000 abonnés. Dans l'Aude, ce sont 157 bornes environ, soit 305 points de charge et 572 abonnés. Un maillage du département que le SYADEN organise suite à l'adoption d'un schéma directeur des IRVE, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, fin 2023. « *Un critère fondamental y figure : l'isochrone, soit la distance effectuée pour atteindre la borne de recharge, laquelle ne doit absolument pas excéder 15 minutes quelque soit le lieu du département où l'on se trouve* », explique Pascal Mosti, directeur des Territoires. Pour un maillage optimal, l'ambition est d'atteindre 900 points de charge en

voies publiques à fin 2028. Un investissement colossal pour le SYADEN qui va à la fois mobiliser ses fonds propres pour renforcer le réseau public REVEO mais aussi s'appuyer sur un partenaire privé, sélectionné à la suite d'une procédure d'appel à initiative privée, qui viendra compléter et dynamiser l'offre de service sur le territoire. Celui-ci déploiera ses bornes, en assurera l'exploitation comme la maintenance, sous le contrôle du SYADEN qui, dans son cahier des charges, a exigé que 30 % des points de charge soient implantés dans les communes rurales. Easy Charge, filiale du groupe Vinci, qui a remporté le marché, en a accepté le principe et a proposé un plan de déploiement de 284 points de charge en 2 ans. Le contrat de partenariat avec Easy Charge a été signé en juin dernier. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les communes concernées pour déterminer les zones d'implantation. Par ailleurs, dans le cadre de son marché d'exploitation avec Bouygues Energies et Services, associé à Vinci Energies, qui vient d'être re-



nouvelé, le SYADEN et cinq autres membres de REVEO ont fait le choix de s'équiper d'un logiciel de supervision et de suivi des bornes

avec le partenaire Load Stations, dans le but d'optimiser le pilotage du service et la qualité de celui-ci auprès des usagers.



Amélie DESNOS,
responsable
marketing & communication
Easy Charge

Easy Charge Services, filiale du groupe Vinci a pour objectif le développement et l'exploitation de réseaux de bornes de recharge ouverts au public. Nous avons remporté la consultation du SYADEN, -un contrat sur 20 ans- pour une implantation dans l'Aude. Le SYADEN avait identifié des sites potentiels d'implantations et avait également demandé à respecter une

certaine répartition entre les sites urbains et ruraux. Notre réponse a donc bien évidemment pris en compte ces critères puis nous avons affiné les suggestions d'emplacements grâce à une étude sur les besoins du territoire qui se concentre sur des éléments tels que le taux de pénétration du véhicule électrique à l'échelle locale ou encore sur l'analyse du comportement usager. Des discussions sont en cours avec plusieurs communes pour finaliser le choix des emplacements en fonction de ces différents critères. Nous sommes également en discussion avec Enedis car il faut amener l'électricité jusqu'aux stations et nous avons aussi des échanges réguliers avec les

architectes des bâtiments de France pour planter nos bornes dans des endroits stratégiques mais qui ne dénaturent pas le patrimoine. La première borne sera mise en service fin 2024 et de nombreuses autres seront déployées au 1er trimestre 2025.

COMBIEN DE COMMUNES SERONT CONCERNÉES ?

Ce sont 41 communes qui seront équipées, soit 142 bornes, 284 points de charge, 95 stations avec un investissement de 6 millions d'euros. Nous allons assurer la conception, la construction, l'exploitation ainsi que la maintenance de ces stations avec des entreprises locales du groupe

Vinci. À noter que les opérateurs sont joignables 7 jours sur 24 et 24 heures sur 24, ce qui signifie que quelqu'un qui rencontrerait une difficulté technique à la borne aura toujours un numéro d'aide à appeler.

QUEL TYPE DE BORNES PROPOSEREZ-VOUS ?

Une offre de puissance de recharge mixée a été proposée afin de répondre à tous les usages (de transit ou de destination) grâce à de la recharge normale, rapide et ultra rapide. Ce dimensionnement permet de répondre au besoin de développement de la mobilité électrique du territoire de l'Aude.

Téléphone, internet, télévision... fin du réseau cuivre et l'accélération du très haut débit

C'EST LA FIN PROGRAMMÉE DU RÉSEAU CUIVRE. SON ARRÊT A D'AILLEURS DÉBUTÉ DANS CERTAINS TERRITOIRES FRANÇAIS ET VA PEU À PEU GAGNER, À LEUR TOUR, LES TERRITOIRES AUDOIS. TRENTE-DEUX COMMUNES VONT ÊTRE, DÈS 2026, LES PREMIÈRES DU DÉPARTEMENT À DEVOIR ABANDONNER DIRECTEMENT LE RÉSEAU HISTORIQUE EN CUIVRE POUR MIGRER VERS D'AUTRES SOLUTIONS TOUT EN CONSERVANT À MINIMA LES SERVICES DONT ELLES BÉNÉFICIAIENT JUSQU'À LÀ.

Orange a établi des lots par années et par territoires. Trente-deux communes font partie du premier lot, le lot « 3 ». Orange va, en effet mettre fin à la commercialisation de ses services et dès la fin de l'année 2027, leur coupure sera alors définitive ; les usagers, n'auront alors plus accès sur leur ancienne ligne téléphonique aux services classiques : ADSL, télévision ou téléphone. Cela signifie que ces communes devront avoir basculé vers d'autres solutions, principalement la fibre optique. « Pour être retenue, il fallait qu'au moins 95% de la commune concernée y soit éligible et qu'avant 2026, moment de la bascule, nous en soyons à 100% », explique Philippe Medina, directeur aménagement et usages du numérique au SYADEN dont le service, avec Orange, devra faire face à d'importants défis avec quelquefois des problématiques complexes, -habitat isolé, fourreau cassé... à résoudre.

2030, FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Soixante-quatre communes audoises devraient suivre l'année suivante dès la validation de l'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution

de la presse. À l'horizon 2030, le réseau cuivre aura définitivement cessé de fonctionner sur l'ensemble du département, comme partout en France et une solution devra alors avoir été apportée à chacun des 155 000 foyers du territoire audois couverts par le SYADEN. Un enjeu d'importance pour les années à venir puisqu'il va falloir, d'ici là, les convaincre de basculer vers d'autres solutions que le cuivre. Pour ces premiers deux lots concernés par l'arrêt du réseau cuivre, la fibre couvre déjà une très grande partie du territoire. Reste à présent à en terminer le déploiement, quand cela ne se sera pas possible, proposer d'autres solutions comme le satellite, la 4G, qui permettront aux usagers de continuer à avoir accès aux mêmes services qu'ils avaient avec le réseau cuivre : que ce soit le téléphone seul, ou encore internet, et la télévision. SYADEN et Orange animent d'ailleurs des réunions d'informations avec les municipalités pour identifier les points de blocage. C'est le cas, par exemple, pour les personnes les plus fragiles qui n'ont que le téléphone et qu'il faudra accompagner pour les informer mais également dans leurs démarches pour une solution qui leur convienne, comme assurer ceux qui sont équipés de Présence verte que cela va continuer à fonctionner.

interview



Marc TANGUY,
Directeur des Relations
avec les Collectivités
Locales Aude & Pyrénées-
Orientales d'Orange

LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE, C'EST MAINTENANT ?

L'arrêt du cuivre, c'est un projet majeur avec une portée sociale pour l'ensemble des territoires puisque cela va concerner tout le monde, entre 2024 et 2030, à partir de 2027 pour l'Aude. Plus que l'arrêt du réseau cuivre, c'est l'opportunité pour l'ensemble du territoire de basculer dans le très haut débit. Aujourd'hui, le réseau cuivre est limitant.

POURQUOI L'ARRÊT DU CUIVRE ?

Parce que la fibre est arrivée et qu'elle répond beaucoup mieux aux besoins des clients. C'est aussi parce que le réseau cuivre n'est plus soutenable. Au plus haut, nous avons 42 millions de clients raccordés. Fin août, il n'étaient plus que 10 millions avec des coûts d'exploitation quasiment les mêmes. C'est également un enjeu environnemental puisque la fibre consomme trois fois moins d'énergie que le cuivre.

VOUS Y TRAVAILLEZ AVEC LE SYADEN ?

Nous avons un enjeu commun avec le SYADEN de réussir cet important projet. Ensemble, nous sommes allés au contact des collectivités locales. Nous avons fait un effort important de présence, d'explication, de prise en compte des attentes des élus et donné des éléments rassurants pour l'accompagnement des personnes éloignées du numérique. C'est un projet qui démarre mais collaborer avec le SYADEN, c'est déjà une clé de réussite tout comme la proximité avec les élus.

C'EST UN PROJET PAR ÉTAPES ?

La première échéance, c'est l'arrêt de la commercialisation, dès janvier 2026. La seconde, c'est l'arrêt technique, -en janvier 2027 pour le lot « 3 », et ses 32 communes. Il faudra que d'ici là, l'ensemble des clients, des entreprises, des collectivités locales aient basculé vers une offre de très haut débit. Le lot « 4 », avec un arrêt technique en janvier 2028 compte 64 communes, avec notamment la communauté de communes Castelnaudary Lauragais audois. Ce sera 20 à 25% du chemin qui sera alors fait ; soit une centaine sur 433 communes que compte l'Aude qui aura basculé. Cela représente à peu près 65 000 prises sur les 300 000 du territoire audois.





Territoires connectés : des outils efficaces de gestion et d'information pour les communes



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC OU LES BÂTIMENTS COMMUNAUX PEUVENT BÉNÉFICIER D'UNE GESTION EFFICACE, OPTIMISÉE, GRÂCE À DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS QUI PERMETTENT UN SUIVI ET UNE REMONTÉE D'INFORMATIONS. UN OUTIL PERFORMANT MIS À LA DISPOSITION DES ÉLUS PAR LE SYADEN.

Il y a deux ans, le SYADEN était lauréat de l'appel à projets national « Territoires intelligents et durables » lequel visait une expérimentation en matière de territoires connectés. Plusieurs actions ont suivi, mises en place par le SYADEN comme l'installation de caméras de détection de départs de feux avec le SDIS, service départemental d'incendie et secours de l'Aude. D'autres ont concerné directement les collectivités avec des outils et usages s'appuyant sur le réseau fibre du SYADEN ou celui bas débit. « L'objectif est de permettre aux collectivités d'être plus efficaces dans leur gestion au quotidien et d'avoir de l'information sur ce qui se passe sur leur territoire », explique Philippe Medina directeur aménagement et usages du numérique au SYADEN. Il en détaille quelques exemples. « On va structurer le réseau d'une commune qui a plusieurs bâtiments publics et autant d'abonne-

ments internet et de téléphonie, pour lui permettre de n'en avoir qu'un seul. De quoi permettre aux collectivités d'optimiser leur gestion au quotidien et d'être plus efficace d'un point de vue technique et économique », souligne-t-il. D'autres actions, encouragées par l'État, portent sur une meilleure gestion de l'eau, de l'énergie, ou encore l'éclairage public. Il faut, pour ce faire, que la commune soit dotée d'outils, des objets connectés apportant des solutions mesurables pour les élus. Dans le cas de l'éclairage public, par exemple, au lieu d'un éclairage constant toute la nuit ou l'extinction complète des feux, il est possible d'opter pour une baisse de l'intensité lumineuse. Cela nécessite toutefois un investissement en équipement qui va offrir un éclairage « plus intelligent » et permettre aux municipalités de jauger des effets de leur action, de la consommation ou des économies



qu'elle engendre. Un concept applicable au parc immobilier communal pour s'assurer que lorsqu'un bâtiment n'est pas occupé, il n'est pas chauffé, que l'éclairage n'y est pas resté allumé, qu'il n'y a pas de fuite d'eau... Un autre domaine d'action, c'est la vidéoprotection qui intéresse de plus en plus les communes pour leur action de lutte contre les incivilités. L'ambition est de diffuser tous ces services auprès de nos collectivités en mobilisant le nouvel outil du SYADEN la société d'économie mixte Siti11.

interview



Pascal VALIERE,
Maire de Pepieux

EN QUOI LE SYADEN A-T-IL ACCOMPAGNÉ VOTRE COMMUNE ?

Le SYADEN nous a accompagnés pour le déploiement de la fibre et plus récemment pour la vidéoprotection que nous souhaitons développer dans le but de lutter contre les incivilités. Lors de la fête locale l'an dernier, par exemple, un jeune

alcoolisé a coupé un arbre de la commune. Le préjudice était estimé à 400 €. La vidéo nous a permis de l'identifier, il nous a remboursé. Il n'a pas contesté, cela a été vite réglé. Mon conseil municipal était pour la vidéoprotection, j'étais un peu réticent au départ. Je ne regrette rien aujourd'hui. La majeure partie de la population y est favorable. Nous sommes en phase de déploiement, nous attendions d'avoir la fibre. Petit à petit nous allons installer des caméras essentiellement sur tous les lieux publics. Nous avons un serveur en mairie, c'est très contrôlé, avec des procédures rigoureuses.

POURQUOI AVOIR PRIS ATTACHE DU SYADEN ?

C'est un projet que nous avons depuis un petit moment déjà mais passer le pas pour nous était très compliqué. C'est en effet très technique et nous avons des devis très différents de l'un à l'autre. Nous n'étions pas capables, nous en interne, de jauger de la pertinence de ces propositions. Notre but était de pouvoir visionner des vidéos correctement prises de jour comme de nuit. Il faut savoir qu'il existe aussi des systèmes qui ne sont pas évolutifs et si un jour, la commune souhaite progresser, elle est obligée de tout changer. Nous voulions donc un système

compatible avec d'autres marques ce qui n'est pas le cas de tout ce qu'on nous a proposé. Ce n'est pas un prix que nous avons acheté mais une prestation. Le SYADEN, avec l'appui de ses partenaires associés dans la nouvelle société économie mixte à opération particulière Siti11 en charge des territoires connectés, nous a fait une analyse très précise et nous avons pu faire notre choix en toute connaissance de cause. C'était un sujet trop technique pour nous, et nous sommes réellement enchantés de notre collaboration nous permettant d'accéder à des outils performants qui correspondent au meilleur choix pour notre commune.

Les GENÉRATEURS : le SYADEN accompagne les projets d'énergies renouvelables électriques

AIDE AUX ÉLUS, FORMATION DE COLLABORATEURS D'AUTRES SYNDICATS D'ÉNERGIES, SOUTIEN À D'AUTRES DÉPARTEMENTS, ANIMATION... LE SYADEN EST EN PREMIÈRE LIGNE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES.

Ingénierie, études, travaux... la direction de la transition énergétique accompagne les 433 communes audoises dans leurs projets d'énergies renouvelables électriques, le photovoltaïque au sol et l'éolien en particulier mais pas seulement. Le SYADEN, en

partenariat avec l'AREC, Agence régionale de l'énergie et du climat Occitanie et l'association régionale Énergie coopérative locale renouvelable, ECLR vient de renouveler un appel à projets de l'ADEME, Les générateurs, au terme du premier contrat de trois an-

nées au bilan très positif qui, en premier lieu, donne les outils de décision aux maires. Le SYADEN qui a ses propres ingénieurs pour sa mission auprès des communes, est venu en soutien de départements d'Occitanie qui n'en étaient pas pourvus et a accompagné d'autres syndicats d'énergies en Occitanie dans leur montée en compétences. Pour ceux qui n'ont pas recruté, le SYADEN a fait l'interim et répondu aux sollicitations d'élus en mettant en lien le syndicat d'énergies de

leur département. Au delà de l'accompagnement des maires, de la formation de collègues d'autres syndicats, un volet de l'appel à projets porte sur l'animation : visites de sites, séminaires... avec même des actions dans les écoles. « *Des ateliers de sensibilisation autour de l'énergie et des réseaux en lien avec les projets de la commune* », précise Yann Sicard, directeur de la transition énergétique qui, pour ce faire, a fait appel à l'association Les petits débrouillards.



Mathieu CAMMINADA,
Chef de projets ENR
électriques au SYADEN

interview

QUELLE EST VOTRE FONCTION AU SYADEN ?

Je suis chef de projet énergies renouvelables électriques au SYADEN ainsi que conseiller expert les GENÉRATEURS Occitanie et référent dans le cadre de ce réseau initié par l'ADEME pour Territoires d'énergie

Occitanie, l'entente des 13 syndicats énergie de la Région.

VOUS ÊTES DONC L'INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS ÉMERGENTS ?

Une centaine de collectivités a fait appel à nos conseils pour apporter la première brique à leur projet, réalisation de notes d'opportunités, recherche de porteur de projet... Elles sont nombreuses à avoir besoin d'accompagnement. Le but étant, de la part du SYADEN, d'être à leurs côtés pour identifier les freins potentiels,

les points forts comme les points faibles des propositions qui leur sont faites et pour donner aux élus les outils de décision en leur proposant notamment des exemples de cahiers de charge, ou en intervenant comme tiers de confiance lors de réunions publiques, des missions « coup de pouce » et ce, afin de maximiser les retombées territoriales, sociales, économiques... des projets.

QUELLES AUTRES ACTIONS SONT MENÉES DANS LE CADRE DE CET APPEL À PROJETS ?

Les GENÉRATEURS, c'est aussi

de l'animation territoriale, en partenariat avec l'AREC, agence régionale de l'énergie et du climat et l'association Énergie coopérative locale renouvelable, ECLR avec une sensibilisation en direction des élus avec visites de sites, séminaires, webinaires... C'est un beau modèle collaboratif d'aide à la décision et de sensibilisation dans les écoles. Quatorze classes audoises vont en bénéficier. L'Occitanie a été la première région à développer ce réseau qui existe depuis trois ans, et qui sera prochainement renouvelé et même renforcé.



Énergies renouvelables thermiques : des sources d'économie pour les communes accompagnées par le SYADEN

LE SYADEN ACCOMPAGNE DEPUIS L'ÉTUDE PRÉALABLE JUSQU'À LA RÉALISATION ET L'EXPLOITATION, LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES.

Le contrat chaleurs renouvelables territorial, c'est un partenariat que le Syaden a noué avec l'ADEME, à l'issue d'un appel à projets dont la finalité est de faire émerger des projets « énergies renouvelables, ENR thermiques », chaufferie bois à granulés ou à pellets ou pour les chaudières plus importantes, du bois déchiqueté. Ce sont aussi les pompes à chaleur en géothermie qui vont dans le sol, où la température est constante, puiser leur énergie. L'ENR thermique, ce sont aussi des panneaux en eau chaude solaires. « Trois types de projets que nous développons pour les communes et d'autres acteurs que nous accompagnons dans les avant-projets, la recherche d'entreprises, de subventions... jusqu'à la réception, de A à Z donc et même au delà puisque le SYADEN suit l'exploitation quelques années

après la réalisation », explique Yann Sicard, directeur de la transition énergétique au SYADEN.

EN SOUTIEN DES GRANDES ET PETITES COMMUNES

Les nombreuses petites communes audoises ne possédant pas leur propre service d'ingénierie font appel au SYADEN pour les accompagner dans ces projets d'énergies renouvelables, ce que le syndicat d'énergies a fait, par exemple, pour le Mas-Saintes-Puelles dans son projet de chaudière à bois, à granulés qui dessert les écoles ainsi que la mairie ou encore la commune de Labastide-d'Anjou pour l'installation d'une pompe à chaleur en géothermie dans sa salle des fêtes. Les grandes villes audoises font également appel à son expertise comme Castelnaudary pour son projet d'ombrières photovoltaïques sur des bassins de rétention, celui de photovoltaïque en toiture pour des bâtiments communaux et de pompe à chaleur en géothermie pour le centre nautique. Bientôt une petite chaudière à granulés équipera l'école Jean-Moulin.



dary pour son projet d'ombrières photovoltaïques sur des bassins de rétention, celui de photovoltaïque en toiture pour des bâtiments communaux et de pompe à chaleur en géothermie pour le centre nautique. Bientôt une petite chaudière à granulés équipera l'école Jean-Moulin.

Dans le contrat chaleurs renouvelables territorial pour l'Aude, le SYADEN s'est vu confier une autre mission, celle d'instruire les demandes de subventions des acteurs du territoire et d'être l'opérateur gestionnaire du Fonds Chaleur pour le compte de l'ADEME.

Zoom

Les petits débrouillards

« LES PETITS DÉBROUILLARDS », COMME L'EXPLIQUE SA RESPONSABLE DE L'ANTENNE AUDOISE AGATHE DAVIRON EST UN MOUVEMENT NATIONAL QUI RASSEMBLE DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES.

Pour l'Aude, ce sont cinq salariés, avec des locaux à Narbonne et Carcassonne, qui interviennent sur l'ensemble du département. Les petits débrouillards, c'est une association d'éducation



populaire avec, comme moyen, la démarche scientifique dans le but de permettre aux enfants de devenir davantage acteurs de leur environnement et plus en maîtrise de leurs décisions et de leur compréhension du monde. L'association intervient, dans tous les milieux scolaires, périscolaires, de loisir... autour de trois grandes thématiques : la transition écologique, le numérique et le vivre ensemble. Depuis cette année elle travaille avec le SYADEN qui a ciblé des communes engagées dans des dynamiques d'accélération des énergies renouvelables et qui ont des projets sur leur terri-

toire, -projets éoliens, solaires, thermiques. C'est à ce titre que, depuis cette année, l'association Les petits débrouillards a été sollicitée par le SYADEN pour construire un programme d'animation et intervenir, dans les écoles de ces communes auprès des élèves afin de les sensibiliser et les faire réfléchir aux énergies renouvelables. Quatorze établissements scolaires du département auront bénéficié cette année de ce partenariat. Un travail y est réalisé qui porte sur la compréhension des énergies, leurs différentes sources, leur acheminement, leur transport, leur consommation. Il s'agit de donner aux

écoliers une vision la plus large possible de cette question, de les amener au projet d'énergie renouvelable porté par leur commune pour les faire réfléchir à ce sujet : comment eux pourraient l'imaginer, quelles énergies ils souhaiteraient pour leur avenir. Un lien est ensuite fait avec le conseil municipal dans le but de favoriser des échanges entre les élus et leurs plus jeunes administrés, premiers concernés de ces projets mais aussi de ces générations qui seront confrontées à des questions autour de l'énergie, de ces défis que l'on découvre aujourd'hui et qui continueront à se présenter.

7

DOMAINES D'EXPERTISES



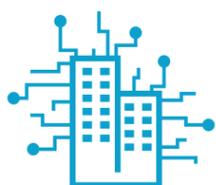
SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE



Télécommunications

Déploie le réseau public Très Haut Débit en fibre optique et THD Radio pour connecter l'Aude de demain et améliore la couverture en téléphonie mobile



Territoires connectés

Mutualise une expertise pour développer les usages et les services numériques des territoires ainsi que la numérisation cartographique des réseaux publics de l'Aude



Distribution d'électricité

Organise le service public de distribution et de fourniture d'électricité, et contrôle la qualité du service des partenaires (ENEDIS/EDF)



Éclairage public

Conseille et investit pour un éclairage public responsable et performant



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Déploie le réseau public d'infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides REVEO (réseau régional d'Occitanie)



Transition Énergétique

Accompagne les collectivités vers la sobriété énergétique et la maîtrise de la production d'énergies renouvelables territoriales



Groupe d'achat d'énergies

Organise et coordonne des groupements de commande pour l'achat d'électricité et de gaz naturel des collectivités locales

AU SERVICE DU TERRITOIRE

